



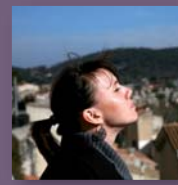
Agenda 21
Première réunion
publique

page 4



Distinction
Les Pennes-Mirabeau :
"Ville Internet" 2011

page 5



Environnement
Lutter contre les nuisances
olfactives

page 11

mars 2011 ● N° 165

Le Pennois

www.pennes-mirabeau.org



Un autre regard
sur le handicap

Médecins de garde

12 et 13/03
Docteur Pasqualetto **04 42 02 77 78**

19 et 20/03
Docteur Landucci **04 42 02 73 96**

Ambulances
Arc en ciel ambulance **04 42 02 82 78**

26 et 27/03
Docteur Gallissian **04 91 96 01 35**

2 et 3/04
Docteur Tonda **04 91 51 05 08**

Ambulances Horizon **04 91 51 67 36**

9 et 10/04
Docteur Soliva **04 91 96 13 00**

Urgences

Police municipale : 04 42 10 60 13

Police nationale : 04 91 65 03 31

Pompiers : 04 42 02 70 18

Permanences mairie

PERMANENCES DU MAIRE

2 permanences par mois sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte

Hôtel de ville.....**04 42 02 24 24**

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30

Palais de justice, Place Verdun

Aix-en-Provence**04 42 21 72 30**

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés

Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie

.....**04 42 91 93 95**

MJD (lundi et mardi matin) :

bât i2, 2 rue Raoul Follereau
.....**04 42 20 90 32**

OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h à l'office notarial des Pennes-Mirabeau (51 av. Plan de Campagne)

.....**04 42 46 99 99**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à la mairie annexe de la Gavotte le 1^{er} et le dernier mercredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous

.....**04 42 02 24 24**

CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 16 mars à la mairie annexe de la Gavotte, de 8h30 à 12h. Sur rendez-vous

.....**04 42 02 24 24**

Action sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chef-lieu.....**04 42 10 11 43**

Gavotte.....**04 91 09 77 04**

Renseignements sur les mesures mises à

disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...

DON DU SANG

Collecte de sang mardi 15 mars de 15h à 19h30, salle du 3^{ème} âge des Cadeneaux et vendredi 8 avril de 15h à 19h30, mairie annexe de la Gavotte

CRAM

Agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.....**0821 10 13 20**

pour les particuliers
.....**0821 10 13 13**

PERMANENCE APA

Permanence du conseil général concernant l'allocation personnalisée d'autonomie tous les 1^{ers} lundis de chaque mois au CCAS Gavotte de 14h30 à 17h30.

AIDE AUX VICTIMES

Les permanences de l'APERS continuent de se dérouler les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis après-midi de chaque mois

Police nationale de La Gavotte

.....**04 42 52 29 00**

SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE

Le Rayon de soleil

..... **06 69 61 25 25**

Emploi / logement

ASSÉDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane

Le Gabian du Moulin, av. René Dubois BP 77 13721 Marignane cedex

.....**3949**

(selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur) <http://www.pole-emploi.fr>

Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 15h et le vendredi de 8h30 à 12h30.

MISSION LOCALE / BUREAU DE L'EMPLOI

Centre Marcel Cerdan.....**04 91 65 82 20**

Informations sur la recherche d'emploi, la

formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

89 avenue François Mitterrand

Tel :.....**04 91 51 92 03**

Fax :.....**04 91 65 82 26**

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Permanence au Centre social tous les jeudis matin de 9h à 12h, les 1^{ère} et 3^{ème} semaines du mois. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97)

Centre Social

93 avenue François Mitterrand La Gavotte.....**04 91 51 08 60**

ADIL

L'Agence départementale pour l'information sur le logement des Bouches-du-Rhône assure une permanence tous les 1^{ers} mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. **Antenne de Vitrolles : bât. la Ginestière (quartier des Plantiers)**

ADIL des Bouches-du-Rhône

.....**04 96 11 12 00**

Environnement

DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS

Ramassage des encombrants et des déchets verts : **0810 00 31 10**

DÉPÔT EN DÉCHETTERIE :

- déchets verts conditionnés en fagots, encombrants, cartons et gravats : les Pennes, route de la Carrière (**04 91 51 02 16**), et Vitrolles, ZI les Estroublans (**04 42 79 77 56**).

- tôles en fibrociment contenant de l'amiante : Peyrolles (**04 42 67 18 41**) et Rousset (**04 42 29 15 96**).

- huiles végétales : Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint-Paul lez Durance et Pertuis.

URBANISME

Le PLU s'arrête pour mieux redémarrer

Incontournable dans la mise en place du Plan local d'urbanisme (PLU), l'arrêt de projet de PLU a été décidé par le Conseil municipal. Une étape charnière avant l'enquête publique.



Depuis le 21 février 2008, la mise en révision du POS (Plan d'occupation des sols) en vue de son passage en PLU (Plan local d'urbanisme) est en marche. Un projet majeur et de longue haleine. Avec des étapes primordiales dont la dernière en date est l'arrêt de projet de PLU, qui vient d'être arrêté en conseil municipal, et qui est une sorte de «premier jet» du futur Plan local d'urbanisme des Pennes-Mirabeau, attendu pour le début de l'année 2012.

Cet arrêt fait suite à toutes les études conduites depuis des mois ainsi qu'à la concertation menée avec la population (cf. «Le Pennois», mars, octobre et décembre 2010). L'intérêt de ce document est de pouvoir le transmettre, pour avis, aux personnes publiques associées (PPA), à savoir dans le cas des Pennes-Mirabeau, le préfet, les présidents des conseils régional et général, la CPA, la Communauté urbaine de Marseille, les chambres d'Agriculture, de Commerce et des Métiers, le SMITEEB, le Syndicat de la Cadière et les communes limitrophes. Ces PPA ont trois mois pour donner leur avis. Ensuite pourra être lancée l'enquête publique ; le maire devant saisir le président du tribunal administratif afin que celui-ci désigne un commissaire-enquêteur.

En théorie, la fin 2011 sera consacrée aux modifications éventuelles du PLU suite aux observations des PPA, du commissaire-enquêteur et des habitants, le tout précédant l'approbation définitive par le conseil municipal. L'histoire continue.

ELECTIONS CANTONALES

Infos pratiques



Les 20 et 27 mars ont lieu les élections cantonales. 2 023 cantons sont concernés et pour chacun d'entre eux, un conseiller général sera élu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours.

Aux Pennes-Mirabeau, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Pour pouvoir voter, la liste des pièces d'identité acceptées est longue : carte nationale d'identité, passeport, carte d'identité de parlementaire, carte d'identité d'élu local, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire avec photographie, carte d'identité ou

carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires, permis de conduire, permis de chasser avec photographie, attestation de dépôt d'une demande d'une carte nationale d'identité ou passeport délivrée depuis moins de trois mois.

Tous ces titres doivent être en cours de validité sauf la carte nationale d'identité et le passeport qui peuvent être périmés.

Edito

Le centre de sécurité sociale menacé

Nous avons été avertis il y a quelques jours d'une nouvelle menace sur les services publics de notre commune.

Alors que le gouvernement nous refuse obstinément un véritable commissariat pour les Pennes-Mirabeau, alors que la revendication légitime d'un bureau de poste pour Les Cadeneaux n'a jamais trouvé d'écho auprès de la direction de La Poste, c'est désormais notre centre de sécurité sociale à La Gavotte qui serait menacé. En effet, dans le cadre d'une restructuration – encore une ! – de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône, plusieurs centres de paiement, des unités de gestion dans le jargon de la Sécu, sont sur la sellette. Dont, celui de La Gavotte. Comment peut-on continuer à éloigner les services publics de leurs publics ? Comment ne pas comprendre que les êtres humains ont besoin de contacts avec d'autres humains quand il s'agit de discuter de sujets qui concernent leur vie quotidienne, leur santé ? J'imagine évidemment qu'on va nous expliquer que par des bornes électroniques et des centres d'appel téléphoniques on peut faire pareil pour moins cher. Eh bien non ! Justement, on ne fait pas pareil. On ne discute pas de la même façon avec un répondant téléphonique qu'avec un agent qui peut comprendre les problèmes, quelqu'un de physiquement présent. Alors la commune évidemment s'opposera à ce départ. Une motion va d'ores et déjà être votée en Conseil municipal sur ce sujet. Mais à un moment, il faudra aussi que collectivement nous trouvions les moyens de bousculer ce genre de politique du chiffre à tout prix.

Michel AMIEL
Maire des Pennes-Mirabeau



Un artisan zen

«A 33 ans, j'ai pensé qu'il était temps de se lancer !». Après avoir accumulé les années d'expérience, en tant que salarié, en électricité et dans le placoplatre, Ludovic Antetomaso a créé son auto-entreprise : Artizen. «J'ai choisi ce nom car avec Ludovic les clients peuvent être tranquilles !», sourit, fièrement, son épouse.

Outre ces deux compétences, il propose des travaux de petite maçonnerie, de climatisation et de home staging, à savoir l'art de mettre en scène l'intérieur d'une habitation, en le relookant, voire en revisitant le nombre de pièces.

Artizen, tel : 06 35 02 37 05, e-mail : yfm250@hotmail.fr



Loux et les bijoux

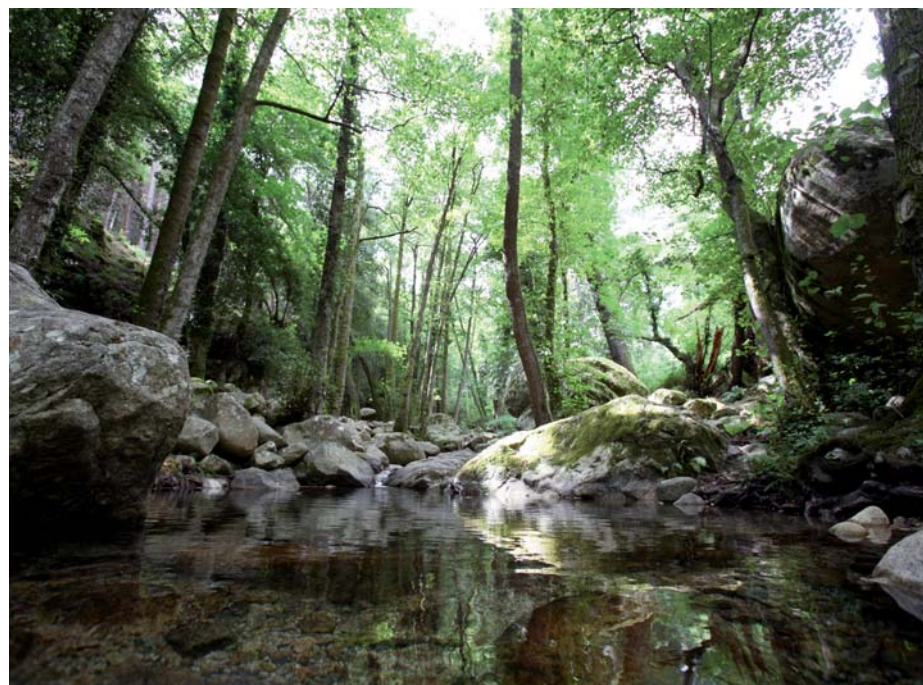
Une licence d'AES (Administration économie et sociale), un master d'urbanisme et aujourd'hui Marylou Cheillan est créatrice de bijoux ! Surprenant ? Oui et non, car celle que son entourage appelle «Loux» a toujours aimé créer des colliers, boucles d'oreille et autres bracelets. De là à en faire son métier ? «J'ai créé mon auto-entreprise et je commence à avoir ma petite clientèle via le bouche-à-oreille, mais aussi grâce à l'Internet». Elle a décidé aussi de se mettre à la recherche de points de vente aux Pennes-Mirabeau (magasins de vêtements, salons de coiffure) afin de faire découvrir ses créations.

Loux, tel : 06 83 95 44 19, site : www.louxcreations.com

AGENDA 21

Première rencontre publique !

Le 5 avril, à 18h30, à la mairie annexe de La Gavotte, aura lieu la première réunion publique consacrée à l'Agenda 21, programme d'actions en faveur d'un développement durable aux Pennes-Mirabeau.



En septembre dernier, notre commune s'engageait dans une démarche d'Agenda 21 (cf. «Le Pennois», septembre 2010). La ville affirmait ainsi sa volonté de mettre le développement durable au centre de son présent et de son futur. Avec un objectif clair : que cet avenir ne soit plus «ce qui va arriver», mais «ce que nous allons en faire». Le tout dans une démarche concrète, via un programme d'actions environnemental, économique et social, à construire de façon participative. C'est pourquoi, les Pennois sont invités à participer le 5 avril, à 18h30, à la mairie annexe de La Gavotte à une première réunion publique.

Une implication collective

Cette rencontre liminaire initiera un cycle de rencontres auquel la population sera conviée pour apporter son point de vue et faire part de ses attentes. Les enjeux aux Pennes-Mirabeau sont importants. Si le diagnostic révèle de nombreux atouts (qualité

de vie, équipements sociaux, éducatifs et sportifs nombreux, politique sociale volontariste, environnement naturel préservé), il confirme aussi des problèmes. Ainsi, l'automobile est reine et l'offre de transports en commun doit être améliorée au niveau régional, celle des logements doit s'adapter à l'évolution de la population ; les consommations de ressources en eau et en énergie sont conséquentes et doivent faire l'objet d'une réflexion adaptée aux enjeux.

Première étape de ce travail collectif, ce diagnostic territorial doit être partagé. Lors de cette réunion, les habitants seront donc invités à commenter et enrichir de leurs appréciations les résultats présentés. Cette rencontre sera suivie, dans les mois à venir, d'ateliers thématiques auxquels la population pourra participer afin de faire part de ses attentes, mais surtout de propositions concrètes. Une fois la faisabilité de celles-ci évaluée, elles seront soumises au vote du conseil municipal.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les Pennes-Mirabeau : «Ville Internet» 2011

Les Pennes-Mirabeau ont obtenu le label «ville Internet», primant les communes qui mettent en oeuvre une politique de démocratisation des technologies de l'information et de la communication.

La nouvelle est tombée récemment : notre commune est, officiellement, «Ville Internet 2011». Un label décerné par la très sérieuse association des villes Internet et qui récompense chaque année, depuis 1999, les communes ayant une politique significative en matière de démocratisation des TIC (Technologies de l'information et de la communication) et de leurs usages citoyens.

Ainsi, les Pennes-Mirabeau font partie des 303 lauréats de cette année et donc du cercle très fermé des 1360 villes Internet qui ont réussi à obtenir ce label depuis un peu plus de dix ans, soit seulement 0,04% du total des communes françaises.



De multiples initiatives

Le coup d'essai a été un coup de maître car dès leur première année de candidature, les Pennes-Mirabeau ont obtenu deux arrobases (le maximum étant cinq arrobases, une excellence qui n'est jamais obtenue à la première demande). D'ores et déjà, ce label (symbolisé par un panneau à l'entrée de la ville) va permettre à la commune de montrer et de faire reconnaître la mise en oeuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Il faut dire que le développement de services de nouvelles technologies pour les usagers est une réalité aux Pennes. Il y a d'abord le site www.pennes-mirabeau.org, régulièrement actualisé, ainsi que plusieurs blogs (Agenda 21, PLU, CALM...) qui connaissent un nombre croissant de connexions. De même, un service comme «Entre-pennois» permet, via le Net, des partages de ressources entre les habitants. Un guichet unique (espace familles) a également été mis en place aussi bien physiquement que sur Internet ; il continue à se déployer pour parvenir à ce que tous les services de la ville soient disponibles



par ce biais. Enfin, il y a l'EPN (Espace public numérique) qui propose des stages, un cyber espace libre d'accès ainsi que des actions spécifiques envers les centres aérés, les seniors et les demandeurs d'emploi. Sans oublier que toutes les écoles de la ville sont dotées d'une salle informatique d'une dizaine de postes de travail reliés à l'Internet. Bref, une récompense méritée.



Pour des jardins divers

«C'est sans doute ma mère qui m'a transmis le virus, car depuis mon enfance j'ai toujours aimé les jardins». A tel point qu'Armelle Bachelet a pris la décision de créer son auto-entreprise et de devenir paysagiste conceptrice professionnelle. «Ma mission est de concrétiser les envies des personnes pour leurs jardins en tenant compte de différents facteurs comme l'espace, le climat, le budget afin que leur désir devienne réalité». Une fois ses propositions d'aménagements acceptées, elle peut, aussi, apporter des devis d'entreprise et suivre le chantier, voire la post-création. Un service complet.

Bachelet Paysage, tel : 06 74 58 41 46, site : www.bachelet-paysage.fr



Le poids des images

Philippe Farjon aura pris son temps. Lui qui photographie depuis son plus jeune âge vient d'assouvir, à 42 ans, son rêve : devenir photographe professionnel indépendant. Ce passionné a un parcours peu banal puisqu'il a passé 21 ans dans l'armée de l'air. «Même en unité, il m'est arrivé de faire des reportages !», confie-t-il. Mais, désormais, c'est au quotidien. «Voiles, aéronautique, boxe, photographies de plateau... je ne suis pas enfermé dans un genre, l'important est de prendre du plaisir à laisser parler son imagination à travers les images». Des images et un photographe à découvrir.

Tel : 06 64 19 27 58, www.philippefarjon.eu

Un autre regard sur le handicap

La Ville des Pennes-Mirabeau organise du 4 au 8 avril la première Semaine de sensibilisation aux handicaps. L'occasion pour les personnes valides et handicapées d'échanger, de partager, de se rencontrer.

« Il faut continuer de sensibiliser le public valide, travailler sur l'image du handicap pour que chacun apprenne à vivre avec l'autre », indique Eliane Garnier, conseillère municipale déléguée à la Santé et au Handicap. En effet, malgré les efforts et les progrès, dont le plus visible est évidemment la loi de 2005 « pour l'Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », cet objectif pour une meilleure intégration se gagnera au quotidien. Inutile de se mentir. Seules les actions concrètes pourront faire avancer les choses. Des actions de proximité aussi comme la première Semaine de sensibilisation aux handicaps qui se déroulera, dans notre commune, du 4 au 8 avril 2011 et qui fera se rencontrer personnes valides et atteintes de handicaps à l'occasion de plusieurs rendez-vous sportifs, culturels, sociaux (cf. pages suivantes).

Sur la bonne voie

Cependant, Les Pennes-Mirabeau n'ont pas attendu avril 2011 pour prendre des initiatives dans le domaine du handicap. Ainsi, notre ville a signé en 2006 la charte « Commune-Handicap » avec quatre associations : Association française contre les myopathies, Nouveau regard sur le handicap, Rétina France et Rebecca France. Une charte qui aborde des thèmes comme le logement, l'emploi, les transports, les sports, la culture et surtout engage, par écrit, la commune pour faciliter autant que possible l'intégration des han-



Association Equus Le facteur cheval

L'association Equus permet à des personnes handicapées de vivre une thérapie psychomotrice particulière car elle inclut le cheval ou le poney comme médiateur de soin. Elle sera présente aux Pennes le 6 avril.

Situé dans la campagne aixoise, le centre équestre « Les Haras des Templiers » a quelque chose de magique. Et pas que pour son environnement enchanteur. Non, ici, travaille une équipe admirable composée de deux psychomotriciennes, une monitrice d'équitation, une palefrenière et une coordinatrice. Des psychomotriciennes dans un centre équestre ? Oui, car depuis plus de 20 ans, l'association Equus s'est spécialisée dans la thérapie avec le cheval (TAC) à destination des personnes handicapées. « Ma mère qui était psychomotricienne, connaissait l'intérêt du cheval, un animal qui autorise les contacts corporels, est réceptif à tout ce qui est rela-

tion et permet des actions motrices et psychomotrices intéressantes pour des personnes méconnaissant leurs corps et leur possibilité. Elle a donc eu l'idée de lancer cette association. Elle est en quelque sorte pionnière en matière de TAC », explique Elsa Berthelot qui a pris la relève car elle est désormais directrice d'Equus. Un organisme reconnu qui accueille plus de 200 personnes handicapées par semaine et viendra présenter son activité à Jean Roure le 6 avril d'autant qu'il réalise, régulièrement, des interventions au Poney-Club pennois « La Marjolaine ».

Un vrai trio

Les personnes atteintes de handicaps qui suivent cette thérapie viennent ici soit en groupe par le biais d'institutions spécialisées, soit de manière individuelle. C'est le cas d'Anaïs Seimandi (18 ans) et Victoria-Bernard Colombat (14 ans) atteintes d'IMC (infirmité

motrice cérébrale), pathologie entraînant des troubles de la posture et du mouvement. A voir leur sourire et leur empressement, on sent bien que ce rendez-vous hebdomadaire avec « leur » cheval est un moment privilégié. Victoria le dit à sa manière : « Je viens au centre depuis plus de six ans. C'est une belle distraction qui m'apporte de la confiance, en particulier quand je suis assise sur le cheval ».

Mais avant de monter, il y a tout un rituel qui commence par la séparation avec les parents. « Si leur collaboration est importante avant et après la séance, ils ne doivent pas être présents durant la séance pour des raisons de concentration et de clarté de repères pour l'enfant », indique Elsa Berthelot. Puis, vient le temps du pansage, instant privilégié où l'on touche, on sent, on peut se coller contre le cheval avant de passer aux activités proprement dites, de l'attelage à la monte à cru ou plus sportive en passant par des sorties en extérieur. Le tout sous l'oeil bienveillant et thérapeutique des encadrantes. Car ce travail fonctionne grâce au trio indissociable patient/cheval/thérapeute. Elsa Berthelot est claire sur le sujet : « Ce n'est pas le cheval qui est thérapeute, mais le cadre qui va permettre à la psychomotricienne d'écouter ce qui va être exprimé, de donner du sens aux actions, aux paroles des patients ». Avec des résultats probants suivant les handicaps. Ainsi, dans le cas des traumatisés crâniens ou d'accidentés de la route, il est possible de travailler la récupération physique des membres et la tonicité corporelle. Pour des maladies ou difficultés psychiques, le travail est plus axé sur la maîtrise des pulsions, sur la communication, sur l'intégration. Enfin, pour les personnes IMC, la réappropriation du corps, son utilisation dans l'espace et le temps, ainsi que l'acquisition d'une motricité adaptée aux situations sont les objectifs visés. Devenues de vraies cavaliers, Anaïs et Victoria en sont l'exemple parfait. Et touchant.



dicapés. Et depuis les actes suivent. Une partie du budget de la voirie est allouée aux questions liées au handicap. De même, en respect de la loi, chaque nouveau bâtiment est systématiquement aux normes. A Pallières, par exemple, deux logements ont été adaptés afin d'accueillir des personnes handicapées. De plus, la ville des Pennes-Mirabeau a créé, en 2008, la Commission Communale d'Accessibilité, respectant ainsi la loi de 2005 qui impose cette instance aux communes de plus de 5 000 habitants. Composée d'élus, d'associations d'usagers et de personnes atteintes de handicaps, cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal, transmis auprès du Préfet, et fait toutes les propositions utiles de nature à améliorer l'accessibilité de l'existant.

Reste que malgré cette volonté évidente, il n'est pas question de sombrer dans l'angélisme. Aux Pennes, comme ailleurs, il reste du chemin à parcourir d'autant que la topographie éclatée de la ville, avec ses nombreux lotissements souvent éloignés du centre ne facilite pas les choses. Symbole le plus parlant : la mairie chef lieu ! Aujourd'hui, son accessibilité est extrêmement complexe... mais demain le nouvel hôtel de ville sera, en revanche, parfaitement adapté aux personnes non valides. Comme quoi, tout est une question de volonté et de temps.

Témoignage

Une drôle de vie...



Gilbert et Josée sont les parents d'un enfant polyhandicapé, né en 1969. Avec une volonté et une abnégation sans faille, mais aussi un immense amour, ils mènent une vie forcément différente.

«Que deviendra-t-il quand nous ne serons plus là ?». Depuis plus de 41 ans et la naissance de leur enfant Gilles qui est polyhandicapé, les Pennois Gilbert et Josée se posent cette question lancinante et angoissante.

Flashback : on est en 1969. Gilbert et Josée n'ont même pas 30 ans et connaissent l'excitation unique de futurs parents. Mais, du jour au lendemain, leur vie va basculer. «Gilles est né «normal», mais cyanosé. Puis, suite à de graves négligences médicales, il est devenu polyhandicapé à l'âge de 17 jours», raconte Gilbert d'une voix douce mais ferme. De plus, après 10 jours de

coma et une méningite purulente, Gilles est victime d'une hydrocéphalie et de syndromes épileptiques, aux multiples conséquences. Dès lors, plus rien ne sera comme avant, Gilbert et Josée devront faire avec, essayant d'accepter l'inacceptable pour continuer à avancer, refusant de tomber dans le désespoir, la résignation.

Eviter l'angélisme

Pourtant, les joies que connaissent les parents d'enfants valides, eux ne les vivront qu'au compte-gouttes. Gilles commencera à parler à 7 ans, il sera propre à 10 ans et marchera à 15 ans. Trois victoires récompensant l'amour, le courage et la patience. «Plus d'une fois, j'ai failli sombrer dans une grave dépression, mais je n'avais pas le droit pour notre enfant», souffle Josée qui dit avoir toujours agi avec son fils comme s'il était valide, même si elle a dû arrêter de travailler pour l'accompagner. Gilbert lui s'est lancé dans la fondation d'associations et la création de quatre centres pour handicapés. «Le manque d'établissements spécialisés dans notre pays est scandaleux, plus de 30 000 enfants, adolescents et adultes sont inscrits en listes d'attente», souligne-t-il, avec véhémence.

Certes, Gilbert ne nie pas les avancées comme la loi de 2005 ou encore des initiatives locales comme la Semaine de sensibilisation aux handicaps aux Pennes-Mirabeau, mais il ne veut pas se bercer d'illusions. «Faire des courses au supermarché en famille, accéder aux transports en communs..., le quotidien demeure complexe. Aller à une fête, à une séance de cinéma, sortir avec des amis - quand il en reste... -, le plaisir se transforme souvent en corvée». Et encore les parents de Gilles n'évoquent pas toutes les nuits depuis 41 ans où il a fallu se lever pour aider leur fils à aller aux toilettes. Le répit est un mot banni de leur vocabulaire.

Désormais, les années passent et ils vieillissent. Et si les lois sont générales, les cas demeurent particuliers. Alors, la fatigue physique et morale l'emportent parfois. Heureusement, la joie de vivre de Gilles reste plus forte que tout.

Rendez-vous sport

Tous ensemble !

Le 6 avril, dès 10 heures, il y aura de l'agitation autour et dans le gymnase Jean Roure. C'est là que se dérouleront une multitude de rencontres et d'activités entre personnes atteintes de handicaps et valides. «Le principe n'est pas de regarder les personnes handicapées, de jouer contre eux, mais de jouer avec eux», indique Kaïsse Hanachi, directeur adjoint du Service des sports.

Au programme de cette journée : démonstration de tir à l'arc, balade en calèche, visite de la ferme pédagogique, rencontre avec l'association Equus et le Poney club La Marjolaine... Dès 10h00, l'association Lud'o Pennes animée par Benjamin Baccou proposera des jeux de société puis tout le monde pique-niquera. En début d'après midi auront lieu des matches avec des équipes composées de valides et non valides : basket ball, futsal et handball dans le gymnase, football sur le stade. Une manifestation réalisée grâce au partenariat entre la ville, des associations (Archers Pennois, ESPM Basket, ESPM Handball, JSPM Football), la Ligue régionale de sport adapté et six IME (Instituts médico-éducatifs) qui accompagneront la soixantaine de jeunes non valides participant à cette journée. Une rencontre de volley ball est également prévue entre des patients de l'Hôpital Edouard Toulouse et une équipe de jeunes Pennois du lycée Jean Monnet.

Des démonstrations de danse clôtureront cette journée sportive et festive, en présence de l'association pennoise Handizzydance et du jeune danseur de breakdance Nathan, 11 ans, qui est atteint d'arthrogripose et danse à la force des bras. Impressionnant.



A 11 ans, Nathan, qui ne peut utiliser ses jambes, est devenu danseur hip-hop, à la force des bras. Il est ici en compagnie de son «crew».

Rendez-vous spectacle

Jef'S, un sourd qui se fait entendre



Jean-François Piquet - Jef'S sur scène - est comédien. Un comédien un peu particulier puisqu'il est sourd. Ce qui ne l'empêche pas d'être un homme heureux pratiquant sa passion, le théâtre, et que vous pourrez découvrir sur la scène du théâtre Henri Martinet le 8 avril à 20h30.

Enseignant, depuis 1993, la langue des signes pour les entendants et les sourds, il explique ainsi sa démarche artistique : «Depuis longtemps, j'avais envie de créer et présenter un spectacle dans le but d'informer le public tout en l'amusant, en lui faisant comprendre la situation du monde des sourds». Un désir renforcé par la reconnaissance en 2005 de la langue des signes comme langue d'enseignement à l'école. «Cette reconnaissance d'une langue en même temps qu'une culture sourde m'a incité à faire se rejoindre le public sourd et entendant autour d'un même spectacle». Un one man show inspiré de sa vie quotidienne, de ses réflexions, de nos absurdités et qui se révèle percutant et drôle.

Accompagné de la voix d'Alexandre Bernhardt, son interprète et notre interprète, il amène le public vers un spectacle qui «parle» à tout le monde : sourd, entendant, jeune, vieux... Avec une ambition ultime : «J'ai pensé qu'à travers ce spectacle, je pourrais montrer ce qu'est l'humour sourd, comme d'autres peuvent le faire avec leur culture régionale : Dany Boon et les Ch'tis, Jamel et la banlieue».

Tarifs : 10 € et 7 € (chômeurs, enfants et étudiants)
Réservations : 04 42 09 37 80



Et aussi...

La première Semaine de sensibilisation aux handicaps débutera donc le 4 avril au Théâtre Henri Martinet avec le spectacle pour enfants «L'incroyable histoire de la très grande dame et du tout petit bonhomme» qui évoque poétiquement le droit à la différence et sera présenté à certaines classes d'écoles. Le lendemain, il y aura une représentation tout public à 19h00 (tarif : 4 € - Réservations : 04 42 09 37 80). Dans la journée de ce même 5 avril, l'association pennoise Nouveau regard sur le handicap interviendra à l'école primaire des Bouroumettes pour sensibiliser les enfants aux handicaps.

Enfin, le 7 avril, le groupe de travail Habitat de la CPA se réunira, exceptionnellement, à la mairie-annexe de La Gavotte pour se pencher sur la question de l'habitat accessible aux handicapés. En complément de tous ces rendez-vous, l'antenne locale UNICEF proposera des plaidoyers sur la différence dans les écoles de la commune.



EDUCATION

Une école pour les kids !

Depuis la rentrée scolaire 2010, une école bilingue (français/anglais) a ouvert ses portes dans notre commune. Découverte.

« Nos deux priorités sont le bilinguisme et les effectifs réduits ». C'est avec cette ambition que Patricia Molina Garciaz et une vingtaine de familles ont créé, depuis septembre dernier, aux Pennes-Mirabeau, l'Université des Petits qui malgré son nom propose un enseignement en français et en anglais, de la petite section de maternelle au CM2.

Dans cette école, fondée sous statut associatif, il n'est pas question à terme de dépasser 18 enfants par classe. A terme, car les effectifs sont encore très réduits ; vingt-cinq familles ayant fait pour l'instant le choix d'inscrire leurs enfants dans ce nouvel établissement où les frais de scolarité oscillent entre 2 500 et 4 500 euros par an et par enfant.

Dans le respect des programmes

Cette «université» propose, évidemment, aux écoliers de suivre les programmes de l'Education Nationale. La grande différence, au-delà des effectifs, est donc le bilinguisme. Pour les élèves de maternelle, deux jours s'effectuent en français, deux autres en anglais ; pour ceux de primaire, deux fois par semaine, de 14h30 à 16h30, les enfants suivent des cours en anglais.

Pour réussir ce pari, Patricia Molina Garciaz et ses amis ont embauché quatre enseignantes françaises et quatre anglophones (anglaise, américaine, australienne, canadienne). «Le bilinguisme est une chance pour les enfants. Cela leur apporte une ouverture d'esprit», indique Brigitte Barrière, responsable pédagogique. A noter que seules les matières d'éveil comme l'histoire, la géographie, les sciences sont dispensées en anglais. Maman d'une élève de maternelle, Claire Commengé est ravie de son choix : «Il



est important d'apprendre l'anglais, de plus avec des anglophones. Et puis, on vit en Europe !». D'ailleurs, l'ambition des créateurs est grande : «Notre idée est d'intégrer d'ici 2/3 ans une seconde langue

européenne, a priori l'italien». A suivre.
Université des Petits, route nationale de Septèmes, Le Petit péage
 Tel : 04 91 65 19 23
 Journée portes ouvertes le 19 mars.

ARTS PLASTIQUES

Pour les ados... aussi

« L'adolescence est une période de la vie où le regard des autres a un impact plus fort. Alors comme les arts plastiques sont un peu méconnus, les jeunes ont tendance à délaisser cette activité ». Frédéric Garcia, le professeur-animateur de l'Atelier municipal d'arts plastiques ne se voile pas la face. Si les enfants de 7 à 10 ans et les adultes sont fidèles au chevalet, entre 11 ans et 18 ans, les choses se compliquent !

Et pourtant la peinture, la sculpture «permettent de se déconnecter de son environnement, de se focaliser sur autre chose que la sonnerie du téléphone portable !», sourit Frédéric Garcia. Actuellement, ils ne sont que deux à suivre le cours ados du mercredi de 16h00 à 18h00. Rejoignez-les, Frédéric Garcia parie que vous ne le regretterez pas !
Renseignements : 04 42 74 26 16.



ENVIRONNEMENT

Sentez !

Afin de relever les odeurs dans l'air ambiant et envisager des actions d'amélioration, des nez bénévoles sont recrutés sur la base du volontariat. Alors si vous êtes une âme bien «nez», inscrivez-vous !



Le concept de nuisance est en évolution constante. Si au début du XXe siècle, le sens commun associait au mot nuisance l'idée d'inconvénients, plutôt minimes, depuis les années 1970, le concept semble évoluer vers l'idée d'une offense plus grave à l'individu, liée à l'exposition à des éléments nuisibles au bien-être, voire à la santé physique et psychique.

Le bruit est la première source de plaintes, mais d'autres nuisances existent comme l'exposition à la poussière, à des fumées, à des vibrations ou encore à de mauvaises odeurs. Les populations des Bouches-du-Rhône sont particulièrement soumises à des problèmes de nuisances olfactives. Un observatoire régional de ces nuisances

a même été mis en place, permettant de dresser régulièrement un état des niveaux des gênes, d'en identifier les sources et d'envisager des actions d'améliorations. C'est pourquoi, suite à des plaintes recensées sur notre commune, une campagne d'observation, dirigée par AIRFOBEP et Atmo PACA (associations agréées de surveillance de la qualité de l'air), en partenariat avec la ville des Pennes-Mirabeau, va être lancée à partir de mai, via un «jury de nez» dont la mission sera de mesurer l'impact olfactif d'une activité.

Un rôle utile

Ces jurés volontaires, recrutés pour une durée d'un an afin d'avoir une estimation sur toutes les saisons, devraient être envi-

ron quinze ; ils suivront une formation. Les odeurs seront prélevées sur site afin de disposer d'un échantillon significatif et concret des nuisances rencontrées.

Etre «nez bénévole» est, finalement assez simple : chaque mois, vous recevez un questionnaire sur lequel vous reportez vos observations. Des observations intégrées à la base de données régionale, permettant de localiser les zones fortement gênées par les odeurs et de participer à la réduction des nuisances olfactives.

Vous souhaitez être nez bénévole ? Contactez AIRFOBEP ou Atmo PACA au 0 800 17 56 17 (appel gratuit d'un poste fixe). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à fin avril 2011.

Compostage Pratique et écologique

Une réduction de 30% des déchets, une fertilisation du jardin, une économie d'eau et d'engrais, les avantages du compostage domestique sont indéniables. Cette démarche consiste à mettre en tas les déchets de la cuisine et du jardin afin qu'ils se décomposent. Sous l'action de micro-organismes et d'animaux du sol, ils se transforment en une sorte d'humus : le compost.

Pour faciliter le compostage, il est conseillé d'utiliser un... composteur qui présente de nombreux avantages : réduction des nuisances visuelles et odoriférantes, protection des déchets organiques des animaux et accélération du compostage (quatre à cinq mois).

La bonne nouvelle est que la CPA met à disposition du public des composteurs individuels de 300 litres pour les jardins de 300 à 500 m² et de 600 litres pour les superficies supérieures. La mise à disposition d'un composteur coûte 10 euros.

Si vous êtes intéressés, vous devez renvoyer un bulletin de réservation d'un composteur en mairie (à télécharger sur www.pennes-mirabeau.org, rubrique «cadre de vie»).



MODÉLISME

Mini-bolides, méga passion

Les 11, 12 et 13 mars, le Mini-Racing Club des Pennes-Mirabeau organise la 2^{ème} édition de la Silver Pennes. Une course internationale de mini-bolides de très haut niveau.

Aux Etats-Unis, il y a la «Silver State» de Las Vegas, un des plus grands rendez-vous mondiaux des passionnés de voitures radio-commandées tout terrain à essence (échelle 1/8^{ème}) et pouvant atteindre, allègrement, les 80 km/h. En Europe, depuis l'an dernier, il y a la... «Silver Pennes», une compétition internationale organisée par le MRCPM (Mini-Racing Club des Pennes-Mirabeau) qui réunit plus de 150 participants venus d'Angleterre, Espagne, Finlande, France, Italie, Portugal, Suède, Tchéquie..., parmi lesquels des champions du monde,



d'Europe, mais également des novices qui peuvent se confronter au haut niveau. L'édition 2011 aura lieu les 11, 12 et 13 mars prochains sur le circuit pennois, situé à quelques dizaines de mètres du Jas Rod.

Un rendez-vous à ne pas manquer, montrant l'importance prise par le MRCPM devenu, en 25 ans, le deuxième plus grand club de France.

Une grande famille

Une ascension qui commence quasiment par une anecdote. «En 1986, notre fils a acheté une voiture radio-commandée, mais il n'y avait pas de terrain adapté. On a alors rencontré quelques passionnés, puis Victor Mellan qui nous a alors parlé d'un terrain municipal sur l'avenue Paul Brutus», se souvient Isabelle Paul, présidente du MRCPM depuis sa création.

Dès lors, l'association va connaître une croissance continue : ces quelques passionnés vont tracer une piste, planter des arbres, bref créer un vrai club. Les adhérents vont se multiplier - ils sont désormais plus d'une centaine - et les titres s'accumuler : un vice-champion d'Europe est licencié au MRCPM et les champions de France se comptent par dizaines. «Notre plus grande satisfaction est de voir tous ces pilotes, de 7 à 70 ans, être tout simplement heureux ici», indique Alexandre Theuil, créateur de la Silver Pennes. C'est d'ailleurs cet état d'esprit qui évite toute lassitude chez Isabelle Paul : «Ce club, c'est mon bébé, j'y suis très attachée. C'est un peu comme une grande famille». Une famille ouverte et à découvrir car ici les nouveaux venus sont toujours les... bienvenus.

BENJAMIN PORTE

A fond les manettes !



19 ans, électricien la journée, Benjamin Porte est mécano et pilote en soirée. En effet, depuis qu'il a découvert le Mini-Racing Club des Pennes-Mirabeau, il ne se passe pas 24 heures sans qu'il ne touche à sa voiture radio-commandée. «Tout a commencé en 2006. En passant devant le circuit, je me suis arrêté car il y avait une course», raconte-t-il. En quelques minutes, il est subjugué. Il achète rapidement sa première voiture et se fait très vite dévorer par la passion, dépassant même plus de 1 000 euros par mois de dépenses en matériel, les premiers temps. «Oui, c'est une passion coûteuse. Il y a toujours des réparations, des améliorations à effectuer sur les voitures».

Mais, apparemment, quand on aime, on ne compte pas. Ni les dépenses, ni le temps passé sur le circuit, «trois à quatre heures

par jour», confie-t-il. Il goûte même depuis trois ans à la compétition, progressant course après course puisqu'il fait désormais partie de la catégorie des pilotes «open». Dernière marche avant de devenir un «expert». Bonne route !

Les Pennes-Mirabeau unis pour l'avenir

Comme nous en parlions dans Le Pennois du mois de février, le centre de vidéo-protection urbaine des Pennes-Mirabeau est désormais opérationnel. Ce centre, créé en concertation avec la Police Nationale et selon les conseils qui nous ont été donnés est un outil de plus dans la palette de ceux que la commune utilise pour lutter contre l'insécurité. Ne nous faisons cependant aucune illusion, contrairement à ce que l'UMP veut nous faire croire pour cacher la misère dans laquelle elle maintient la Police Nationale, le problème de l'insécurité ne se règlera pas que par des caméras. Nous le savons aujourd'hui et tout le monde en est conscient. L'insécurité est un problème global de nos sociétés dont les racines sont profondes et dont les remèdes ne peuvent être que complexes. Au fondement de l'insécurité se trouve bien sûr le malaise social : chômage, précarité, misère sont le terreau qui la font fleurir. La première des réponses à donner est donc d'ordre social et économique. Il s'agit là du travail du gouvernement. Sur le terrain, se frotter à l'insécurité c'est apporter deux autres types de solution : prévenir et réprimer. L'un ne pouvant être crédible sans l'autre. Si les communes ont des devoirs dans la prévention (travailleurs sociaux, police municipale, vidéo-protection, réponse immédiate et de terrain à des incivilités), elle ne maîtrise pas l'arsenal de la répression qui est entre les mains de l'Etat et de la justice. Et là encore, en les dépouillant de moyens, le gouvernement ne fait rien pour que localement les choses aillent mieux.

Groupe UMP

Nous le redisons aujourd'hui, nous militons nous aussi à l'UMP pennois, comme tous les autres partis politiques des Pennes Mirabeau, pour l'installation d'un commissariat de plein exercice, et nous réaffirmons, sur ce sujet, notre entier soutien à Mr le maire, dans les actions menées, pour en obtenir sa création sur notre commune.

Aujourd'hui la vidéosurveillance séduit les communes soucieuses de maîtriser et d'enrayer la petite délinquance (Marignane en dernière date, inaugurée le 10 février 2011)

Depuis deux ans les collectivités ont eu accès aux aides subventionnées par l'état, qui peuvent aller jusqu'à 100% du coût de l'installation sous certaines conditions.

La Présence de caméras sur l'espace public ne fait pas forcément l'unanimité, surtout parmi les élus municipaux, dont certains considèrent que la vidéo protection va à l'encontre des libertés individuelles. Or la liberté individuelle, c'est pouvoir aller travailler tous les matins sans courir le risque de trouver son véhicule fracturé ou brûlé, de pouvoir tenir son commerce sans avoir l'angoisse de se faire braquer, de pouvoir déambuler dans nos rues sans craindre de se faire arracher ses affaires à la volée, de ne pas subir les exactions nocturnes d'une minorité aux comportements inciviques, pour tout simplement vivre dans notre village et nos quartiers en toute sécurité.

Ceux qui ont optés depuis longtemps pour la vidéosurveillance sont formels. La délinquance baisse de manière sensible, lorsque l'espace public est filmé. Il est certain que la vidéo surveillance ne remplacera jamais les hommes et la mise en place d'un dispositif vigilance citoyenne est, bien sûr, également souhaitée.

Vos élus UMP - Geneviève Battini-Cheiffaud et Robert Romera
tél : 06 14 61 20 35 - Site : www.umpennois.com/

Ensemble pour les Pennes-Mirabeau

Dans Le Pennois de ce mois-ci, vous trouverez des informations sur la vie des familles en présence du handicap. Vous pourrez vous rendre compte de ce que vivent les familles qui ont à charge notamment un enfant polyhandicapé chez elles et du manque scandaleux d'établissements spécialisés pour les accueillir. Dans notre cher pays on parle souvent des personnes handicapées. De l'accessibilité aux bâtiments publics, aux transports en commun ou pour les fauteuils roulants sur les voiries etc. On nous parle aussi de l'intégration des enfants handicapés dans les écoles de la République ou de l'emploi des travailleurs handicapés dans le monde du travail etc. En réalité beaucoup de vent pour pas beaucoup de résultat. Depuis les nouvelles lois de 2002 et 2005 on fait, comme d'habitude, toujours un pas en avant et deux pas en arrière. Comme si les élus de notre pays étaient atteints de «Handicapophobie». Attention car ça n'arrive pas qu'au autres. Ceux qui aujourd'hui traitent ces problèmes avec détachement peuvent se retrouver demain sur le fauteuil roulant ou cloué dans un lit médicalisé à la merci de leur entourage. Alors, vous qui êtes candidat aux élections cantonales, avez-vous pensé de proposer des mesures en faveur des personnes handicapées? Peut-être avez-vous oublié mais il n'est pas trop tard. Essayez ça n'est pas si compliqué et c'est aussi important que de penser à votre futur pouvoir et à vos futures indemnités. Peut-être pourriez-vous vous poser la question: Combien y a-t-il d'établissement spécialisé pour accueillir les enfants, les adolescents et les adultes handicapés dans notre canton? Penser à eux c'est aussi penser à vous, à votre avenir.

Gilbert Poussel

Groupe Pennes-avenir

La série des restrictions continue ! Le groupe Pennes Avenir a appris, il y a peu, que le centre de Sécurité Sociale de l'avenue François Mitterrand à la Gavotte allait fermer ses portes en 2013. Mais avant cette date, dans les mois qui viennent, un ralentissement de son activité est programmé. Que pèse l'utilisateur de cette structure indispensable face à la volonté destructrice des services à la personne que ce gouvernement met en pratique de plus en plus durement à l'approche de la fin de son mandat, comme une frénésie vengeresse de laisser un espace public réduit à sa plus simple expression, faisant ainsi la démonstration définitive de son manque total de considération pour la population. En effet, le centre de la Gavotte, servi par plus de 700 professionnels de la santé, est utile à plus de 40000 usagers (la population du canton des Pennes Mirabeau, peut être et certainement vous et moi), environ 150 personnes s'y rendant quotidiennement ! Mais quelle importance : ces gens n'auront qu'à trouver un autre lieu d'accueil quelle que soient leurs conditions de vie, leur état et leurs possibilités de déplacement. Après la fermeture il y a quelques années du centre le plus proche à Saint-Henri, il faudra faire un choix entre les 2 établissements les moins éloignés, l'un vitrollais l'autre marseillais.

Le groupe Pennes Avenir et le Front de Gauche appellent à plusieurs rassemblements afin de faire barrage à cette décision dénuée de tout fondement autre que mettre à mal encore et encore les Services Publics, au service du public, qui n'en peuvent mais.

Un Appel a été lancé à de nombreuses personnalités départementales afin qu'elles fassent pression pour faire cesser cette absurdité. A ce jour, nous le regrettons amèrement, certaines n'ont pas encore daigné répondre .

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG) pour le Front de Gauche

THÉÂTRE

Un peu de sexe, SVP !



Écrite et jouée dans les années 80 par Dario Fo et Franca Rame, la pièce «Un peu de sexe ? Merci, juste pour vous être agréable» parlait avec franchise, tendresse et humour des problèmes de

sexualité de son époque. Vingt-cinq ans plus tard, ce texte reste d'actualité et Caroline Giacalone en présente sa version sous la forme d'une «conférence-spectacle» enlevée, drôle et un peu coquine.

Seule en scène, elle convie le public à une sorte de «thérapie de groupe» sur l'amour et le sexe avec un humour décapant. Jamais vulgaire mais sans complexe, tout y passe : la petite enfance, les tabous parentaux, la sexualité et la religion... Le tout sur fond des dérives d'une société de plus en plus déshumanisée qui tend à faire croire que l'Amour est un produit commercial comme un autre...

Du 11 au 13 mars à 20h30 et 17h (13 mars)
La Capelane - Tarifs : 10 € et 7 € (chômeurs, enfants et étudiants)
Réservations : 04 42 09 37 80

EXPOSITION

Les talents locaux

Initiative originale que l'on doit à l'association Les Amis des Arts, la première exposition «Talents locaux» présentera un éventail des créations d'artistes pennois, de tout âge, aux inspirations diverses. Un mélange des gens et des genres puisque l'on rencontrera des peintres (Annie Marquet, Lucien Monti, Bernard Poirrier, Vincent Ringler), une céramiste (Fanny Siacci), des créatrices d'arts décoratifs (Isabelle Marcon, Emmanuelle Vanhelst-Finon, Nathalie Van Volsom), un photographe (Philippe Farjon), des passionnés de dentelles aux aiguilles (Danielle Perez), de collage papier (Nicole Bennati) et d'art floral (Compagnie Open).



Le vernissage de cette expo, ouvert au public, aura lieu le 18 mars à 18h.

19 et 20 mars (de 10h à 12h et de 14h à 18h00)
La Capelane - Entrée libre
Renseignements : 04 42 09 37 80

MUSIQUE CLASSIQUE

Le Quatuor ITAK et Jean-Marc Regoli



Le Quatuor ITAK est né de l'amitié de quatre musiciennes de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix : Isabelle Rieu et Carine

Morizot Soria (violons), Tiana Ravonimianta (alto) et Anne Gambini (violoncelle). Mais, très vite a germé l'idée de proposer à Jean-Marc Regoli, trompette solo de l'Opéra de Marseille, de les accompagner pour des concertos baroques joués sur une petite trompette piccolo.

Au programme de cette soirée : Torelli, Haendel, Purcell, Rameau et Vivaldi.

Mardi 29 mars à 19h30
Théâtre Henri Martinet - Tarifs : 10 € et 7 € (chômeurs, enfants et étudiants)
Réservations : 04 42 09 37 80

THÉÂTRE POUR ENFANTS

Prince y es-tu ?



Il était une fois dans une forêt appelée «La Croisée des Chemins», un apprenti enchanteur reçoit des princesses inconnues et farfelues et, surtout, oubliées... par le prince charmant. Mais, au fait, ce prince, qui est-il ? Où est-il ? Existe-t-il vraiment ?

Dans ce parcours initiatique, ces princesses iront de rencontres en épreuves et finiront par comprendre que personne n'a un chemin tracé. Prince charmant ou pas, l'essentiel étant de trouver sa voie. «Après avoir lu le livre «Princesses oubliées ou méconnues» de Dautremier et Lechermeier, j'ai eu envie de donner à voir et à entendre aux enfants et aux grands d'aujourd'hui un autre regard et une autre lecture sur l'univers des princes et des princesses dont on nous a, de tout temps et dans toutes les cultures, contés les récits», indique Cathy Darietto, metteur en scène. D'ailleurs, l'ambition de la compagnie est double : accrocher l'attention de l'enfant, le divertir, éveiller sa curiosité et son monde intérieur et pour l'adulte éveiller des questionnements : quelles traces reste-t-il, dans notre vie de «grand», de cette culture véhiculée par les contes de notre enfance ? Que fait-on de ces princes et de ces princesses, une fois devenus grands ? Bref, un spectacle pour toute la famille. Et à voir en famille.

A partir de 5 ans
Samedi 26 mars à 16h00
Théâtre Henri Martinet - Tarif : 4 €
Réservations : 04 42 09 37 80

JAZZ

SNS Trio



S comme Stéphane Bertolina et son piano, N comme Nicolas Aureille et sa batterie et S comme Stéphane Lopez à la contrebasse, le SNS Trio est une formation composée de musiciens issus de la scène marseillaise. Mêlant la tradition de l'improvisation et recherche sonore, créant ainsi un univers musical où chacun apporte son émotion, sa sensibilité et son écoute, les trois compères proposeront des compositions personnelles et des standards du jazz et de la chanson.

Mardi 15 mars à 19h30
La Capelane - Tarifs : 10 € et 7 € (chômeurs, enfants et étudiants)
Réservations : 04 42 09 37 80

Syndicat d'Initiative

SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Du 3 au 9 avril 2011
 Espace Tino Rossi de 14h30 à 18h30.
 Vernissage et remise des prix du concours de peinture : 2 avril à 18h30.
 Invité d'honneur Peinture : Aldo Villa
 Invité d'honneur Sculpture : Macardi Parrain du salon : Van Qué.

BILLETTERIE

Pasino : Enrico Macias, Louis Chedid, Show Dance, Calogero...
 Dôme de Marseille : Status Quo, Joan Baez, Tournée des années 90...
 A venir : Jennifer, Patrick Fiori, Noëlle Perna...

Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo
 Tel : 04 42 02 55 14 - Fax : 04 42 02 94 66
 s.i.lespennesmirabeau@orange.fr
 Ouvert le lundi : 8h/12h, 14h/18h, les mardi, jeudi et vendredi : 14h/18h, le mercredi : 8h/12h.

CONCERT

Orgue et bombarde



Une fois de plus, l'Association des amis de l'orgue des Pennes-Mirabeau propose un beau rendez-vous. Pour ce concert, Jean-Pierre Rolland sera à l'orgue, en compagnie du bassoniste Jean-Michel Alhais qui jouera de la bombarde, un instrument à vent de la famille des hautbois. Un duo spécialisé, depuis plus de dix ans, dans l'interprétation de musiques traditionnelles. A (re)découvrir.

Dimanche 20 mars à 16h30
Eglise Saint-Blaise - Tarifs : 10 €, 6 € (adhérents AOPM) et gratuit (enfants)
Renseignements : 06 10 75 41 09 ou 04 42 02 51 51

HUMOUR

Et si les femmes venaient de Jupiter...



Cette comédie croque avec délire les scènes de la vie de couple en 3025, via un duo explosif et irrésistible ! Dix siècles après, les hommes et les femmes parlent-ils enfin la même

langue ? Ont-ils vaincu les frustrations, les malentendus et les déchirements ? La révolution comportementale a-t-elle eu lieu ? Éléments de réponse dans ce spectacle qui permet de prendre un peu de distance sur des situations déjà vécues et de se projeter avec humour dans le futur !

Vendredi 1^{er} avril à 20h30
Théâtre Henri Martinet - Tarifs : 10 € et 7 € (chômeurs, enfants et étudiants)
Réservations : 04 42 09 37 80

Et aussi

8 ET 22 MARS À 14H30

Thé dansant avec l'orchestre Arc-en-Ciel

Espace Tino Rossi - Tarif : 5 €
 Infos : 06 68 48 61 42

9 ET 23 MARS

Heure du Conte

Princes et princesses, en lien avec le spectacle du 26 mars *Prince y es-tu ?*

10h30 : médiathèque des Pennes
 15h30 : bibliothèque de La Gavotte

Entrée libre, infos : 04 42 02 95 13

10 MARS À 18H30

Rencontre-débat

La création d'un spectacle vivant, avec Caroline Giacalone et Philippe Granarolo.

La Capelane - Entrée libre
 Infos : 04 42 07 39 80

12 MARS À 20H30

Soirée Zikadonf

Avec les groupes *Cloverstone*, *Dirty Nurse* et *Limited Edition*

Jas Rod - Entrée libre
 Infos : 04 91 51 87 46

19 MARS

Journée espagnole

10h30 : exposition peintre espagnol (entrée libre)

17h30 : causerie musicale sur le bolero (entrée libre)

19h30 : repas spectacle (16,50 €, 10 € pour enfants de 5 à 12 ans et gratuit pour enfants de moins de 5 ans)

Espace Tino Rossi
 Infos : 04 42 02 91 82

19 MARS À 20H30

Concert Groupes maisons

Jas Rod - Entrée libre
 Infos : 04 91 51 87 46

26 MARS À 20H30

Concerts du Collectif Jas Rod

Avec les groupes *Ivalys*, *Loukaen* et *Florence Marty*

Jas Rod - Entrée libre
 Infos : 04 91 51 87 46

30 MARS AU 2 AVRIL À 19H30

Festival Emergenza

Festival européen de musique live consacré aux groupes émergents

Jas Rod - Tarifs : 15 €
 Infos : 04 91 51 87 46

AGENDA 21

des Pennes-Mirabeau

Programme d'actions en faveur d'un développement durable



RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 5 avril 2011 - 18h30

Mairie annexe de La Gavotte